Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAT-EQ-127,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ BAT-EQ-127 (v. A14.1) : Mise en place d'un luminaire d'éclairage général à modules LED avec ou sans dispositif de gestion.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……
Référence de la facture : ……
*Nom du site des travaux ou nom de la copropriété : ……
*Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

*Les luminaires sont installés dans un bâtiment tertiaire existant depuis plus de deux ans à la date d'engagement de l'opération :
□ OUI □ NON

Caractéristiques des luminaires installés :
*Efficacité lumineuse (lm/W) : ……
La durée de vie de l'éclairage à module LED avec une chute de flux lumineux ≤ à 30 % est supérieure ou égale à 50 000 heures.
NB : l'efficacité lumineuse est égale au flux lumineux total sortant du luminaire divisé par la puissance totale du luminaire, y compris les auxiliaires d'alimentation.

*Nombre de luminaires installés : ……

Dispositif de gestion automatique de l'éclairage : □ OUI □ NON
*si oui, type de gestion :
□ Détection de présence ou système de détection tenant compte des apports de lumière du jour
□ Détection de présence et système de détection tenant compte des apports de lumière du jour

A ne remplir que si les marque et référence du luminaire ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque :……
*Référence :……

A ne remplir que si les marque et référence du dispositif de gestion de l'éclairage ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque :……
*Référence :……